



SECOND TRIMESTRE 2023

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des Zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA

1^{er} trimestre 2023



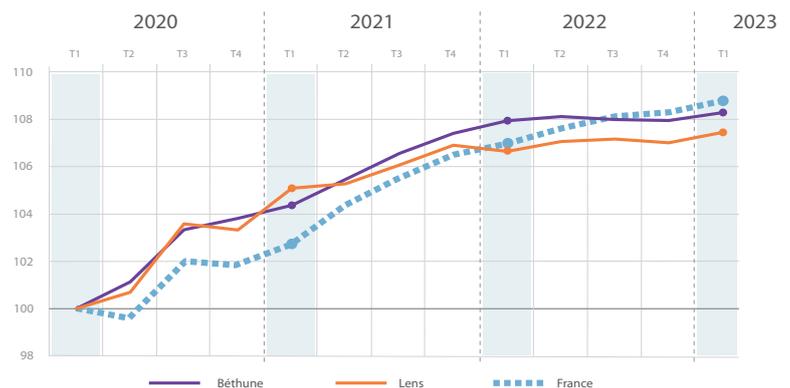
L'évolution de l'emploi à l'échelle des Zones d'emploi :

Reprise de la croissance de l'emploi sur le PMA en 2023

Après une période de stagnation en 2022, le nombre d'emplois augmente à nouveau sur le territoire du PMA. Cette récente évolution suit globalement la tendance nationale.

Entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, on recense +160 emplois sur la zone d'emploi de Béthune et plus de 730 sur celle de Lens, ce qui correspond à une augmentation de 0,6% à l'échelle du PMA. A l'échelle de la France Métropolitaine, la croissance sur cette période a été au total près de trois fois plus importante, soit +1,7% (rattrapage du rebond post-covid initialement plus fort sur le PMA).

NB. Attention : les données URSAFF changent de méthodologie. À compter de la publication des chiffres portant sur le premier trimestre 2023, les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

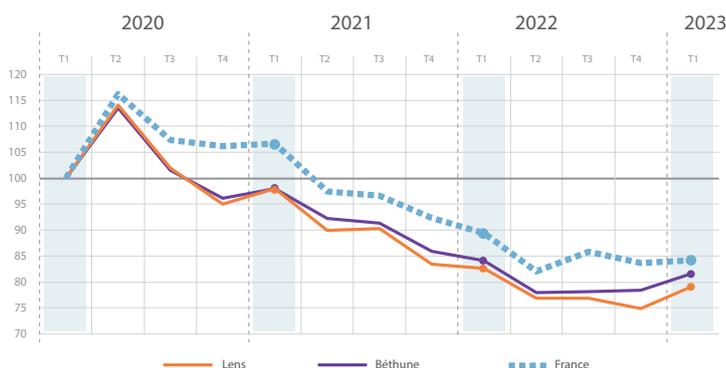


Source : Acoess URSSAF (2023), traitement AULA



La situation des demandeurs d'emploi du territoire :

Ralentissement de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi



Source : DARES (2023), traitement AULA

Les dynamiques des deux Zones d'emploi restent proches. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi se tasse cependant un peu : entre -3 et -4 % au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

Cela représente 1 200 demandeurs d'emploi de moins en un an, avec respectivement -370 demandeurs d'emploi sur la Zone de Béthune et -860 sur celle de Lens.

Cette baisse est cette fois moins prégnante qu'à l'échelle nationale (-6%). Le rattrapage national du rebond post-covid semble ici aussi se dessiner.

Climat des affaires sur le PMA

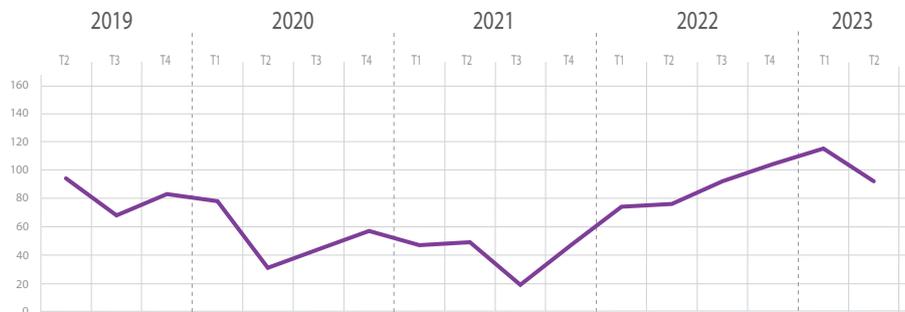
2^{ème} trimestre 2023



Les défaillances d'entreprises : Le nombre de défaillances en baisse

Alors que les défaillances d'entreprises étaient en forte hausse depuis le 3^e trimestre 2021, on voit apparaître au 2^e trimestre 2023 une diminution de celles-ci. Elles repassent sous la barre des 100, avec 92 défaillances d'avril à juin.

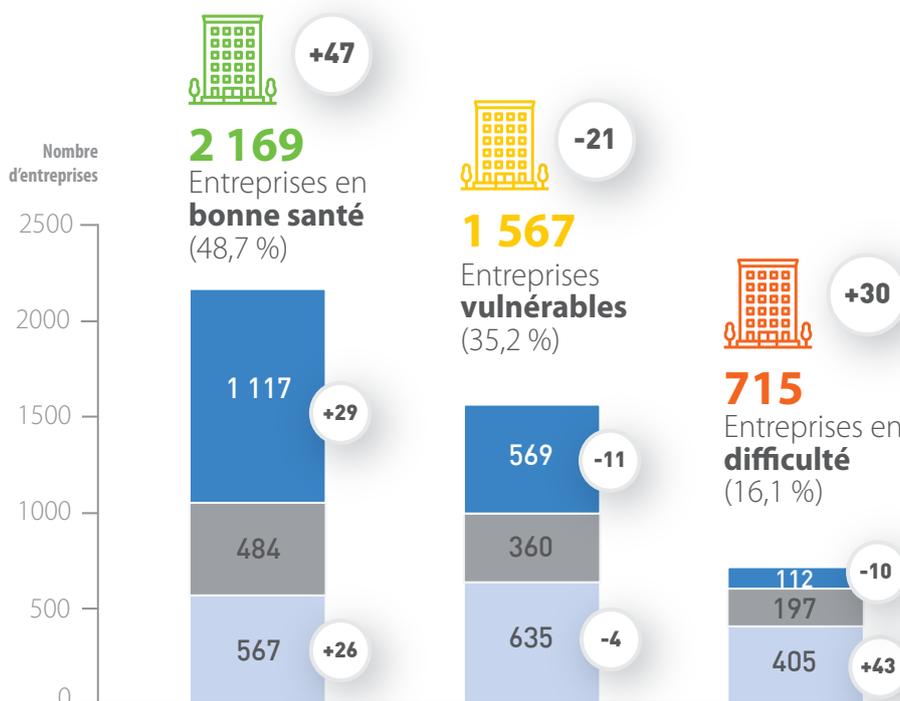
Entre le 2^e trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023, la hausse n'est plus que de 20 % environ. Néanmoins, le cumul des défaillances depuis le début de l'année reste important – plus de 200, contre 150 à cette même période l'année dernière.



Source : Capfinancials (2023), traitement AULA



Scoring Nota PME : Un scoring entreprises de nouveau contrasté



* Le **scoring Nota PME** ne concerne que les entreprises qui **publient leurs comptes** (soit **4 451 entreprises** sur l'ensemble du PMA au 07/08/23). L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les **sociétés commerciales** qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :
- total de **bilan** de plus de **350 000 €** ;
- **chiffre d'affaires** net de plus de **700 000 €** ;
- **10 salariés** et plus.

Source: Capfi Nota PME 2023

■ Note en hausse ↗
■ Non connu
■ Note en baisse ↘
4 451 Nombre d'entreprises
+56 Évolution du scoring
Avril- juillet 2023

Comme nous l'anticipions dans le précédent baromètre, les mouvements sont plus importants au second trimestre 2023, la plupart des entreprises publiant leurs comptes à partir d'avril. Comme au 4^e trimestre 2022, le scoring est contrasté, mais de manière un peu moins importante.

56 entreprises supplémentaires ont été scorées. Le nombre d'entreprises vulnérables diminue au profit des autres catégories : le nombre d'entreprises en bonne santé augmente (+50) mais également celles en difficulté (+30). Parmi ces dernières, la proportion de celles dont la note se dégrade est plus importante (Elle passe de 50% aux deux précédents trimestres à 57% au 2^e trimestre 2023).